







## **INCLUSION SOCIALE**

**Axe 2 (** 



## SÉCURITÉ ET AMÉNAGEMENT URBAIN



## **TRANSPORT**



AXES D'INTERVENTION	OBJECTIFS	ACTIONS	RÔLE DE LA VILLE*
1. Inclusion sociale	Réfléchir aux obstacles qui freinent l'atteinte d'une diversité dans les comités formés par la municipalité.	Promouvoir la participation égale de personnes issues de différents groupes dans les activités de la Ville, de ses partenaires et dans les processus décisionnels.	L
		Former les membres du personnel (RH, directions, service client, partenaires paramunicipaux) à l'ADS+.	L
		Remettre une boite à outils aux membres du personnel.	L
	Sensibiliser les membres du personnel de la Ville aux diverses réalités.	Fournir des équipements de travail adaptés et inclusifs, répondant aux divers besoins des membres du personnel municipal.	L
		Souligner et promouvoir la journée internationale contre l'homophobie.	A/F
	Sensibiliser la population aux enjeux inclusifs.	Souligner et promouvoir la journée internationale du droit des femmes.	P/L
		Informer la population sur des sujets concernant l'égalité.	L
	Sensibiliser la population sur les impacts des stéréotypes de genre et le sexisme.	Offrir des opportunités de conférences sur des sujets concernant l'égalité.	L
		Valoriser les images inclusives dans la communauté afin de lutter contre les préjugés liés à l'homophobie et la transphobie.	L
	Assurer l'équité d'accès aux emplois municipaux.	Évaluer les enjeux de la diversité de genre dans la municipalité.	L
		Diversifier le recrutement afin de favoriser la diversité et l'inclusion au sein des équipes municipales.	L

<sup>\*</sup>RÔLES DE LA VILLE : LEADER (L) - PARTENAIRE (P) - FACILITATRICE (F) - AMBASSADRICE (A)



AXES D'INTERVENTION	OBJECTIFS	ACTIONS	RÔLE DE LA VILLE*
2. Sécurité et aménagement urbain	Offrir des lieux et des équipements publics sécuritaires en tenant compte des spécificités (populationnelle/de vulnérabilité).	Évaluer la sécurité des lieux et des équipements publics de la Ville.	L
		Élaborer une grille de critères basés sur l'ADS+ dans la planification d'appels d'offres pour la réalisation de projets d'aménagement.	L
		Mettre en place des procédures claires et accessibles pour signaler et traiter les incidents de violence ou de harcèlement dans les espaces publics.	L
	Sensibiliser la population à la violence faite aux femmes.	Collaborer avec les groupes de femmes dans les actions posées.	P/A/L
	Promouvoir l'égalité pour toutes et tous.	Réfléchir à l'intégration de mécanismes de traitement limitant les obstacles en fonction du genre.	L
	Soutenir la population dans le référencement.	Informer la population sur les services offerts sur le territoire.	F



AXES D'INTERVENTION	OBJECTIFS	ACTIONS	RÔLE DE LA VILLE*
3. Transport	S'assurer que les systèmes de transport répondent aux besoins variés de toute la population, en tenant compte des différences potentielles dans les usages et les besoins.	Améliorer les infrastructures.	L
		Analyser les besoins de la population en lien avec le transport urbain.	L
4. Loisirs	Offrir à toute la population des opportunités de loisirs et de culture qui sont accessibles et attrayantes.	S'assurer que les programmes de loisirs municipaux reflètent une diversité d'intérêts et soient inclusifs.	Р
		Promouvoir des activités de loisirs qui mettent en valeur les réalisations et les contributions inclusives afin d'encourager une participation équilibrée.	L
		Offrir des activités culturelles inclusives.	L/P
		Promouvoir le sport inclusif.	L/P/F

